

DECISION N ° 2023 - 1

à l'attention de
Mesdames et Messieurs les responsables et adjoints des départements et services

Copie à : l'agent comptable

Annexe : Tableau des signatures individuelles des délégués

Vu le code de l'éducation nationale, notamment les articles D.314-51 à D. 314-69 ;

Vu le décret n°2020-956 du 31 juillet 2020 relatif à la procédure de nomination des représentants de l'Etat au conseil d'administration du centre international d'études pédagogiques et portant changement de nom de celui-ci ;

Vu le décret du 26 février 2018 portant nomination de Monsieur Pierre-François MOURIER en qualité de directeur de Centre international d'études pédagogiques devenu France éducation international ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2014 fixant les modalités du contrôle financier sur le Centre International d'Etudes Pédagogiques devenu France éducation international ;

Vu l'article 10 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Par cette décision qui remplace et annule la décision n° 2022-1 du 8 février 2022 :

Article 1^{er} : Je délègue ma signature aux responsables, à leurs adjoints et aux agents mandatés en leur absence pour les départements et services désignés, à l'effet de signer en mon nom les bons de commandes (hors billets de transport) au titre de leur département ou service pour un montant unitaire inférieur à 500 euros hors taxes.

Article 2 : Je délègue aux responsables, adjoints et agents mandatés en leur absence pour les départements et service désignés, la validation des services faits, au titre de leur département ou service.

◆ Au secrétariat général :

- M. Marc Courrègelongue
- Mme Pascale Roussel
- Mme Jessica Gort
- Mme Blandine Pilhion
- Mme Virginie Pospisil
- Mme Caroline Douard
- Mme Aurélie Nugue

◆ Au département coopération en éducation :

- M. Stéphane Lopez
- Mme Mireille Bella Ambada
- M. Stéphane Le Fur

◆ Au département reconnaissance des diplômes :

- Mme Hélène Bekker
- M. Martin Beyer

◆ Au département langue française :

- Mme Juliette Salabert
- Mme Corinne Knapp
- Mme Valérie Lemeunier

◆ Au département évaluation et certifications :

- M. Bruno Mègre
- M. Sébastien Georges
- Mme Marie-Laure Faugier (en l'absence du responsable Bruno Mègre et de son adjoint Sébastien Georges)

◆ Au service des assistants de langue et de la mobilité :

- Mme Manuela Ferreira Pinto
- Mme Jenny Burke

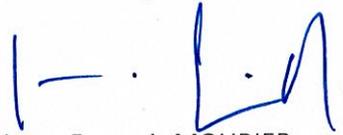
◆ Au service du développement et de la communication :

- M. Pascal Sanchez
- Mme Maty Ngom

- ◆ A la revue internationale de Sèvres :
- Mme Marie-José Sanselme

A Sèvres, le 13 avril 2023

Le directeur général



Pierre-François MOURIER